

Concertation Préalable

Révision Allégée n°3 PLUi Grand Lac (exCalb)

Le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Grand Lac concerne toutes les communes du territoire de l'exCalb et plus particulièrement celles d'Aix les Bains, Brison St Innocent, Drumettaz-Clarafond, Grésy sur Aix, Le Bourget du Lac, Le Montcel, Méry, Mouxy, St Offenge, Tresserve, Trévignin, Viviers du Lac et Voglans.

Il a pour objectif de répondre aux enjeux de la collectivité pour permettre certains projets, sécuriser le document, l'adapter aux évolutions du territoire et corriger quelques erreurs matérielles.

Il est mis à la concertation du public **du 14 novembre 2025 au 15 décembre 2025.**

IL EST POSSIBLE PENDANT LA CONCERTATION PREALABLE :

DE CONSULTER LE DESCRIPTIF PARTIEL DES POINTS D'EVOLUTION EN COURS D'ETUDE ET DE FAIRE PART DE VOS REMARQUES :

- **en ligne** sur le site officiel dédié : <https://www.registre-numerique.fr/ra3-grandlac>
- **en version papier** au siège de Grand Lac et dans les mairies des communes d'Aix les Bains (au service urbanisme – Avenue Victoria), Brison St Innocent, Drumettaz-Clarafond, Grésy sur Aix, Le Bourget du Lac, Le Montcel, Méry, Mouxy, St Offenge, Tresserve, Trévignin, Viviers du Lac et Voglans.

D'ENVOYER VOS REMARQUES :

- **par courrier postal** à Grand Lac – Service Urbanisme-Planification, RA3 – 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex
- **par messagerie électronique** via l'adresse mail dédiée ra3-grandlac@mail.registre-numerique.fr